

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

cnv conseil
national
des villes



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

cget
Commissariat
général
à l'égalité
des territoires

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018¹ **DU CONSEIL NATIONAL DES VILLES**

¹ Ce bilan a été approuvé à l'unanimité lors de l'Assemblée plénière du 04/04/2019.

Le décret n° 2015-77 du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de la ville a donné au Conseil national des Villes (CNV) de nouvelles attributions et une nouvelle ambition².

Instance de réflexion, d'analyse et d'anticipation des évolutions des politiques publiques, pour et au-delà des quartiers et territoires en politique de la ville, le CNV répond au rôle d'aiguillon qui lui a été historiquement assigné : un espace libre de débats et de confrontations d'idées qu'induisent des cultures professionnelles, associatives et personnelles diverses. Le CNV s'autorise, dans un esprit constructif et concret, une respiration dans la réflexion que ne peuvent se permettre les administrations en charge de la gestion des politiques publiques.

La présence novatrice d'un collège d'habitants depuis 2015, assidus et impliqués, apporte incontestablement à l'instance une dynamique appréciée de l'ensemble des autres collèges et représentent une réelle force de proposition.

Ils ont pu participer, pour celles et ceux qui le souhaitaient, au voyage d'études technique de l'ÉRU en juillet 2018 à Naples – qui a fait l'objet d'un rapport d'étonnement présenté en assemblée plénière.

L'ACTIVITÉ

En 2018, le CNV a tenu cinq assemblées plénières et quatre réunions de bureau, et a participé à deux réunions du Comité d'orientation de l'ONPV.

Au premier semestre, pour répondre aux saisines du ministre, se sont mis en place deux groupes de travail qui se sont réunis chacun cinq fois et ont rendu leurs préconisations en juin 2018 :

- ➔ **la place des jeunes filles et des femmes dans les espaces publics des quartiers prioritaires ;**
- ➔ **et, les « laisser pour compte » du passage au tout numérique ;**

Adoptés lors de l'assemblée plénière du 21 juin 2018, ces avis ont été remis au ministre et au secrétaire d'État, en présence des membres des groupes de travail, en juillet 2018.

² Dans ses attributions : il élargit ses champs à la lutte contre les discriminations ; dans sa composition : il instaure un nouveau collège d'habitants résidant dans les quartiers prioritaires, faisant en cela écho aux instances locales de gouvernance des Contrats de ville auxquelles sont associés les Conseils citoyens ; dans son renouvellement : 3 personnes ont fait partie des précédentes mandatures (sur 64 membres titulaires ou suppléants) ; dans son orientation : les membres du collège des partenaires associatifs économiques et sociaux sont pour la majorité d'entre eux représentatifs des acteurs du développement économique, de la création d'activités et de l'emploi ; dans sa participation à une cohérence d'ensemble de cette politique publique : en effet, les huit membres du Bureau du CNV sont membres de droit du comité d'orientation de l'Observatoire de la politique de la ville (ONPV), et participent de la définition de son programme d'études (pour lequel ils peuvent annuellement en proposer deux) ; dans son exemplarité : la parité Femmes/Hommes est strictement respectée, comme l'équilibre politique et géographique.

- ➔ Parallèlement, un groupe de travail a élaboré un avis sur l'**avant-projet de loi ELAN** et a assuré le suivi documenté de la navette parlementaire pour les membres. Ceux-ci ont été invités à assister à la séance publique, au Sénat, le 3 juillet 2018.

Enfin une note a été produite sur le **concept d'équité territoriale** qui a été remise aux députés Saïd Ahamada et Mathilde Panot, vice-présidents du groupe d'études Ville et Quartiers mis en place au sein de l'Assemblée nationale.

Concernant son mandat sur les formes de **démocratie participative**, le CNV a suivi le travail commandé par le ministre et le CGET à la Commission nationale du débat public (CNDP) (rencontre de Fabienne Keller avec la présidente Chantal Jouannot, invitation du collège habitants aux différentes réunions, interviews ...). Une présentation de la méthode par Ilaria Casillo, vice-présidente de la CNDP a été faite lors de l'assemblée plénière du 21 juin 2018.

Enfin, les membres du CNV, et notamment le collège Habitants, ont été sollicités pour participer à différentes instances, auditions ou manifestations :

- ➔ Rencontre avec le ministre de l'Intérieur après le drame d'Aulnay-sous-Bois,
- ➔ Audition de la vice-présidente par le Conseil d'État sur la question de la citoyenneté,
- ➔ Participation de la vice-présidente à une table-ronde aux Assises du Journalisme, à Tours, le 15 mars 2018,
- ➔ Rencontre avec la présidente du Haut conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh),
- ➔ Représentation à l'assemblée générale de l'IRDSU (Rachid Khaddouchi),
- ➔ Présentation de la recherche-action sur « le renforcement de l'esprit critique chez les jeunes des quartiers populaires », engagée depuis 2015, avec le soutien du CGET, par Joëlle Bordet³,
- ➔ Participation des membres invités par la Fédération des centres sociaux et la Coordination « Pas sans nous » à la journée de restitution sur l'expérimentation des tables de quartier « Après l'expérimentation, les tables de quartier prennent leur envol »,
- ➔ Participation à la Rencontre des centres sociaux en QPV, à l'initiative de la FFCS,
- ➔ Présentation de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes au Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), par le délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants,

³ Psycho-sociologue, ancienne directrice de recherche au département Economie et sciences humaines du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB)

- ➔ Représentation des membres du CNV, le 19 juillet, au Sénat, au « Colloque banlieues pour un électrochoc républicain »,
- ➔ Rencontre des vice-présidents, en octobre, avec les membres du Conseil présidentiel des villes, à l'Élysée,
- ➔ Participation de membres du collège Habitants à la Journée nationale des conseils citoyens organisée par l'École du renouvellement urbain (ÉRU) et le CGET, le 16 novembre,
- ➔ Participation des membres aux 40 ans de la politique de la ville, le 18 décembre, à la Cité de l'Architecture, et la participation des deux vice-présidents à une table-ronde,
- ➔ Rendez-vous de Sarah Ourahmoune avec la Délégation interministérielle des Jeux olympiques et para-olympiques (DIJOP), pour un échange sur l'avis du CNV sur les JO,
- ➔ Rendez-vous de Sarah Ourahmoune avec la Fédération française de football (FFF) pour envisager une collaboration,
- ➔ En octobre 2018, les vice-présidents ont rencontré le nouveau ministre, chargé de la ville et du logement, pour un échange sur le **renouvellement partiel du CNV** et les axes de travail qu'il pourrait confier au CNV pour l'année 2019.

Le Bureau du CNV a désigné deux de ses membres habitants (Nadir Adrar et Hakim Yazidi), qui participent activement à la cellule d'animation nationale portée par le SG-CIPDR, sur le suivi de l'appel à projet national concernant les relations entre les jeunes et les forces de sécurité.

PARTICIPATION À LA MOBILISATION GÉNÉRALE EN FAVEUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le CNV, dont le travail avait été salué par le président de la République, dans son discours de Tourcoing, le 14 novembre 2017, avait produit mi-décembre 2017 une **contribution** dont les propositions ont été majoritairement reprises dans les différents documents préparatoires à la mobilisation nationale, au comité de pilotage de laquelle les membres du Bureau ont été associés.

En 2018, le CNV a participé, aux côtés de nombreux partenaires sollicités par les ministres aux différentes instances mises en place, notamment les membres du collège Habitants :

- ➔ La participation de plusieurs membres a été sollicitée par le ministre, et ils ont intégré les **groupes de travail thématiques ministériels** et pour certains les ont co-animés,
- ➔ Le CNV a aussi été sollicité par Jean-Louis Borloo, au titre de la mission que lui a confiée le président de la République et a participé à sa restitution devant le ministre,

- ➔ Les membres du CNV ont été conviés par le **président de la République, le 22 mai 2018,**
- ➔ Le ministre a remis officiellement au CNV les « **Cahiers de la co-construction** » en **juillet 2018,**
- ➔ Le ministre a été entendu, lors de l'Assemblée plénière du CNV de septembre, sur la **feuille de route** « La France, une chance. Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers » et ses modalités d'application et de suivi.

LE CNV ET LE CGET

Sébastien Jallet, commissaire général délégué, directeur de la ville et de la cohésion urbaine (DVCU), est régulièrement venu aux assemblées plénières et aux réunions du bureau, exposer les points d'actualité sur la mise en œuvre de la politique de la ville. À la demande des groupes de travail, les services du CGET ont été auditionnés. Comme le décret le prévoit, le CGET est également venu rendre compte au CNV de l'exécution budgétaire du programme 147 et des subventions aux associations nationales pour l'année 2018.

Le secrétariat du CNV a contribué, pour sa part, à la préparation du dossier du CGET, lors de la nomination des nouveaux ministres.

L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (ONPV)

Les membres du bureau du Conseil national des villes ont participé aux réunions de travail et aux séminaires organisés par l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV). Ils ont contribué à la relecture et à l'amendement du rapport annuel.

L'étude proposée par le CNV à l'ONPV sur « Le devenir des quartiers Habitat & vie sociale (HVS) : entre maintien et sortie de la politique de la ville » avait été lancée en décembre 2016, confiée au cabinet Fors-Recherche sociale. Deux membres du CNV (dont un habitant) ont participé au comité de pilotage qui s'est réuni quatre fois. L'aboutissement du travail a fait l'objet d'une restitution d'ampleur et a pris toute sa place dans les manifestations sur les « *40 ans de la Politique de la Ville – Inventons les territoires de demain* ».

Selon les préconisations de l'avis du CNV sur l'image des quartiers dans les médias, le CNV, l'ONPV et la direction des stratégies territoriales du CGET ont travaillé avec le CSA pour intégrer une dimension territoriale au baromètre annuel de la diversité du CSA. Il a été complété d'une analyse de la presse quotidienne régionale (PQR), notamment dans une approche avant/après renouvellement urbain, et une étude du CREDOC sur le regard porté sur les quartiers sensibles qui a fait l'objet de fiches qui seront diffusées dans le rapport 2018 de l'ONPV (fin mars 2019).

LE SECRÉTARIAT

L'intégration du secrétariat du Conseil national des villes au CGET (direction de la ville et de la cohésion urbaine, DVCU) permet une fluidité des rapports et des informations entre l'administration et l'instance autonome que constitue le CNV, dont il constitue la charnière.

L'équipe comprend fin 2018 trois agentes : une secrétaire générale, une secrétaire générale adjointe (mise à disposition par la caisse des dépôts et consignations) et une assistante. Une stagiaire en Master 2 est venue en soutien d'avril à septembre 2018.

Le secrétariat du CNV a informé très régulièrement par messagerie électronique l'ensemble des membres sur l'actualité de la politique de la ville, et envoyé un certain nombre de documents ou de liens internet, permettant à chacun, en fonction de sa disponibilité ou de ses centres d'intérêt d'approfondir ses réflexions, s'il le souhaitait.

Au-delà des différentes réunions de l'instance, le secrétariat a organisé les synthèses des contributions des membres, régulièrement sollicités par voie numérique, mises ensuite en débat, en vue de préparer des avis et des contributions.

D'autre part, le secrétariat du CNV a représenté les vice-présidents dans un certain nombre d'instances, notamment au Conseil national de lutte contre les exclusions (CNLE) lors de la remise du Plan de lutte contre la pauvreté par Olivier Noblecourt⁴, et a participé aux côtés du CGET au Congrès annuel de l'USH, au Salon des Maires, et a répondu favorablement à toutes sollicitations valorisant les préconisations et recommandations des avis de la mandature, pour lesquelles il a élaboré des fiches de suivi. À compter du dernier trimestre 2018, le secrétariat du CNV a préparé le renouvellement partiel des membres pour la prochaine mandature. Un questionnaire de satisfaction du fonctionnement du CNV a été élaboré par le secrétariat et adressé aux membres avec l'objectif de recueillir l'avis des membres sur le fonctionnement de l'instance, la circulation de l'information, l'intérêt des travaux et d'apprécier les leviers d'amélioration et d'adaptation à mettre en œuvre.

Les vice-présidents et le secrétariat du CNV ont été mobilisés par le cabinet du ministre pour organiser le renouvellement partiel de l'instance.

Le renouvellement partiel des membres du collège habitants a fait l'objet d'un appel à candidatures sur la plateforme nationale des conseils citoyens, adressé aussi aux conseillers citoyens formés par l'école du renouvellement urbain (ERU). Plus d'une centaine de candidatures ont été reçues. Le tirage au sort final s'est déroulé le 16 novembre 2018 lors de la journée nationale des Conseils Citoyens, organisée par le CGET et l'ERU, sous le haut patronage de Julien Denormandie, ministre en charge de la ville et du logement.

⁴ Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes

LA COMMUNICATION

Comme le règlement intérieur le précise, la communication externe du CNV s'appuie sur le service Communication et le service Logistique du CGET.

Le service Communication du CGET a assuré le relais des activités de l'instance sur :

➔ www.cget.gouv.fr, avec création d'une entrée dédiée.

Les articles publiés sur le site cget.gouv.fr et relayés dans la newsletter Quartiers & Territoires pour l'année 2018 :

<https://www.cget.gouv.fr/actualite-newsletter/devenir-quartiers-habitat-vie-sociale-hvs>

<https://www.cget.gouv.fr/ressources/publications/le-devenir-des-quartiers-habitat-vie-sociale-hvs>

<https://www.cget.gouv.fr/actualites/3e-evenement-national-en-region-avant-un-rendez-vous-a-paris-c-est-ouvert-a-tous>

<https://www.cget.gouv.fr/actualites/ouverture-des-candidatures-au-renouvellement-du-college-habitants>

<https://www.cget.gouv.fr/actualites/le-conseil-national-des-villes-en-assemblee-pleniere-de-rentree>

<https://www.cget.gouv.fr/actualites/numerique-et-place-des-femmes-le-cnv-rend-deux-nouveaux-avis>

<https://www.cget.gouv.fr/actualites/jacques-mezard-et-julien-denormandie-remettent-les-cahiers-de-la-co-construction-de-la-politique-de-la-ville-au-conseil-national-des-villes>

<https://www.cget.gouv.fr/ressources/publications/les-cahiers-de-la-co-construction>

<https://www.cget.gouv.fr/actualite-newsletter/preconisations-developper-associations-de-proximite>

<https://www.cget.gouv.fr/ressources/publications/rapport-annuel-2017-du-conseil-national-des-villes>

<https://www.cget.gouv.fr/actualite-newsletter/publication-rapport-dactivite-2017>

<https://www.cget.gouv.fr/actualites/patrick-braouezec-nomme-vice-president>

<https://www.cget.gouv.fr/actualites/toutes-et-tous-mobilises>

<https://www.cget.gouv.fr/actualites/la-place-des-femmes-et-des-jeunes-filles-dans-les-espaces-publics-des-quartiers-prioritaires>

<https://www.cget.gouv.fr/actualite-newsletter/femmes-espaces-publics-quartiers-prioritaires>

<https://www.cget.gouv.fr/actualites/mission-borloo-et-groupes-de-travail-thematiques-le-cget-et-l-onpv-impliques>

<https://www.cget.gouv.fr/actualite-newsletter/cnv-presente-avis-ministre-de-cohesion-territoires>

➔ Les tweets produits sur l'année 2018 :

https://twitter.com/search?l=&q=CNV%20from%3ACGET_gouv%20since%3A2018-01-01%20until%3A2018-12-31&src=typd

Ils ont été repris par les membres.

➔ Les communiqués de presse 2018 :

- Avant-projet de loi ELAN
- Nomination de Patrick Braouezec
- Avis sur le soutien aux associations de proximité
- Remise des cahiers de la co-construction à J. Mézard et J. Denormandie
- Avis « Les laissés pour compte du numérique » et « La place des femmes dans les espaces publics dans les quartiers populaires »

Plusieurs reportages photographiques ont été réalisés, notamment à l'occasion des assemblées plénières et lors de rendez-vous avec les ministres ; le service Communication a assuré régulièrement la rédaction et la diffusion de communiqués de presse, comme le maquettage de documents.

D'autre part, les vice-présidents ont co-signé une tribune d'opinions, dans la Gazette des communes du 4 septembre 2018 : « Rééquilibrer le droit à la ville pour toutes et tous, une nécessité publique ».

LE BUDGET - Bilan financier du fonctionnement pour l'année 2018

Le Conseil national des villes dispose d'une ligne budgétaire propre identifiée au sein du budget de la direction de la ville et de la cohésion urbaine du CGET (programme 147). Le budget est fixé annuellement en fonction de l'évaluation des besoins budgétaires liés au fonctionnement de l'instance et à sa programmation de travail. Ses besoins matériels, logistiques, d'accompagnement et de formation - notamment pour le 4^e collège -, la prise en charge adéquate des moyens de déplacement et d'hébergement de chacun des membres et des experts sollicités, sont pris en charge par le CGET (Programme 112). Les membres sont bénévoles.

Les dépenses de la mandature (hors personnel) s'élèvent en 2018 à **92 121, 40 €**.

Programme 147 : 63 409, 40 € (21 500 € au titre du séminaire d'études organisé par l'ÉRU ; 2 654, 40 € pour l'achat d'un coffret-ouvrage sur l'Hôtel Matignon offert aux membres à mi-mandature ; 26 500 € par délégation aux préfectures ; 13 000 € aux deux associations têtes de réseau Fédération des centres sociaux et Coordination Pas sans nous – le CNLQ n'ayant pas demandé de subvention en 2018).

Programme 112 : 28 712 € (26 916 € au titre des déplacements - hors secrétariat du CNV - et 1 800 € pour les dépenses de sténotypie).

Conseil national des villes

20 avenue de Ségur
75007 Paris

CNV@cget.gouv.fr

01 85 58 61 81



www.cget.gouv.fr/CNV